

Vœux de Monsieur le Maire 2011

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier chaleureusement d'être venus nombreux participer à cette cérémonie des vœux et de montrer ainsi votre attachement à notre commune et à son action au service des caudaciennes et des caudaciens.

A l'occasion de cette nouvelle année, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur auprès de celles et ceux qui vous sont chers.

Je veux ce soir partager avec vous une pensée particulière pour tous nos concitoyens qui en ce début d'année sont confrontés à la solitude, à la maladie ou sont victimes de l'exclusion et de la précarité, et leur dire combien notre collectivité est sensible à leur situation et entend, dans le domaine de ses compétences, tout faire pour protéger, soulager et accompagner celles et ceux dont la vie est rendue si difficile. Dans la mobilisation des solidarités, nous pouvons compter sur le Conseil général du Val de Marne qui vient de réaffirmer par la voix de son Président Christian Favier, son engagement de solidarité, de justice sociale et de proximité.

Dans un pays riche comme le nôtre, les inégalités sociales ne cessent de se creuser. Il devient insupportable de faire chaque année ce constat qui désespère les organisations caritatives. Comment ne pas s'indigner quand au même moment on nous informe que les entreprises du CAC 40 dont les banques font partie, vont distribuer 40 milliards de dividendes ! Une meilleure répartition des richesses contribuerait rapidement à éradiquer les injustices sociales qui génèrent tant de souffrance.

A l'aube de cette nouvelle année, je pense à notre jeunesse frappée lourdement par le chômage et poussée dans des statuts de grande précarité. Je souhaite rapidement un développement des politiques publiques pour donner un avenir à chaque jeune. Dans l'immédiat, un véritable accès au RSA des jeunes de moins de 25 ans serait un premier signe contre leur exclusion.

En 2011, encore plus que par le passé, nous devons nous atteler à traiter les difficiles problèmes de notre société avec humanité, avec fraternité, avec le respect de la personne et bannir la stigmatisation de tel ou tel, le rejet de l'autre, la mise en concurrence des uns contre les autres.

Dès lors, c'est dans l'action collective et citoyenne, enrichie des valeurs universelles de la République et non dans le plagiat du modèle anglo-saxon ou dans des projets de sociétés construits sur la peur et le repli sur soi, que se dessinera un avenir commun porteur d'émancipation.

Ce vivre ensemble que j'appelle de mes vœux, j'y travaille au quotidien avec l'équipe municipale.

Malgré un contexte difficile, les résultats sont là, des projets avancent, d'autres s'élaborent et des actions avec les caudaciens se préparent.

Contexte difficile, car les collectivités locales subissent les conséquences de la crise durable du système économique et sont victimes des politiques nationales définies par les autorités gouvernementales.

Le désengagement financier de l'Etat, les transferts de charges, les réformes des collectivités locales sont autant de moyens d'interventions retirés pour répondre aux besoins d'un service public de proximité et de qualité.

Sur 2 ans, notre collectivité va perdre une recette de 400.000 € ce qui va affaiblir ses capacités d'investissement et l'obliger à rechercher des nouvelles recettes pour assurer le fonctionnement des services rendus.

Pour vous donner une idée, ce montant de 400.000€ c'est l'équivalent de 7 points d'impôts. Voilà les contraintes vers lesquelles nous conduisent les politiques nationales.

Celles-ci nous renvoient dans une impasse. Elles consistent à nous obliger à pénaliser les habitants par la diminution des services rendus ou l'augmen de la fiscalité.

L'Etat, lui, ayant choisi de rembourser les banques en réduisant les moyens dédiés aux services publics mis en place par les collectivités locales notamment.

Cette politique à l'égard des collectivités n'est pas conséquente avec l'objectif de redémarrage de la croissance. En diminuant les finances locales des collectivités qui assurent plus de 50 milliards d'investissement par an, la menace est grande d'une réduction de l'activité économique et de l'emploi.

C'est la même crainte que nous avons avec la loi qui porte atteinte à l'existence des départements. La définition des compétences du conseil territorial nous inquiète car les financements des projets communaux peuvent être remis en cause. Est-ce la fin des contrats régionaux avec ses 35 % de

subvention et la fin de l'accompagnement financier du département sur les équipements sportifs par exemple ? Face à cette situation qui nous met en difficulté et mécontente nos concitoyens, nous travaillons à contre carrer ces orientations qui ne répondent pas aux attentes.

L'année 2011 comme l'année 2010 sera porteuse de cet engagement au service des caudaciens.

Notre Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2004 se fixait l'objectif de revaloriser le village. Un de nos objectifs a été de favoriser les programmes d'habitat où la diversité se conjugue avec la mixité de son peuplement.

L'aménagement du quartier de l'Avenir va s'achever au printemps et ses premiers habitants ont pris possession des lieux. La qualité architecturale de l'ensemble s'ouvre sur la vallée du morbras et rencontre un écho très positif. L'aménagement d'un parc de jeux pour enfants offrira un espace de rencontre des familles qui ont accédé à la propriété et de celles qui habiteront dans les petits immeubles d'habitat social.

Deux autres chantiers de logements débiteront dans les semaines à venir en haut de la rue Jean Jaurès et au bas de la rue Sébastopol proche de l'arrêt de bus.

Au total, 79 logements dont 35 en accession à la propriété, 10 en accession sociale et 34 en locatif social seront réalisés.

Contrairement à certains Maires d'Ile de France qui ne respectent pas la loi SRU en matière d'habitat social, notre commune contribue à l'effort de construction de logements pour répondre aux besoins des familles et des jeunes en attente de se loger. Nous participons aussi, avec l'ouverture de chantiers, au développement de l'emploi.

Cet emploi, qui est aujourd'hui la préoccupation numéro un des français, nous voulons contribuer à son amélioration.

Des initiatives locales vont dans ce sens à travers l'instruction de permis de construire. Ainsi, s'est ouverte sur le versant sud de la vallée du morbras, une boutique agrandie de produits des potagers, des vergers et de la ferme qui, avec la création d'emplois, concourt à consommer sur place des aliments cultivés dans le cadre d'une agriculture raisonnée. Tout près, Jardiland ouvrira au printemps 2012 un commerce étendu et modernisé.

Au total, une quinzaine d'emplois sont et seront créés.

Et aujourd'hui, un projet qui nous tient particulièrement à cœur depuis longtemps, celui de la réalisation de la Zone d'Activités Notre Dame, a connu une avancée décisive au mois de décembre. La Communauté d'Agglomération du Haut Val de Marne a délibéré sur le choix d'un aménageur pour rendre opérationnel, dans un délai de 6 ans, les 20 hectares sis au sud du RD4 porteurs de plusieurs centaines d'emplois.

C'est un projet essentiel pour l'avenir de notre commune et important pour celui de la Communauté du Haut Val de Marne.

Habitat, emploi sont des axes majeurs du développement communal qui s'accompagne d'une attention permanente pour l'amélioration des transports en commun. Après de substantielles avancées sur la ligne 207 qui dessert le RER E -et qui devrait encore connaître quelques services nouveaux- nous participons aux débats publics en cours sur le développement des transports en Ile de France à travers les projets de l'Arc Express, Orbival et du Grand Paris.

En effet, parmi les hypothèses en discussion, la création d'une gare d'interconnexion aux limites des communes de Champigny, Villiers et Bry. L'accès en site propre à cette nouvelle gare par la RD4 et ensuite par le futur TCSP est un impératif si nous voulons que les populations les plus éloignées profitent de ces investissements publics en y accédant par les transports en commun. La Communauté d'Agglomération s'est prononcée dans ce sens et je souhaite que tous les élus agissent pour faire aboutir ce projet. Je me permets aussi de saluer le comité des usagers des transports qui, après plusieurs années d'interventions a obtenu, avec notre soutien, l'implantation d'un abri bus à la gare du RER A à Saint-Maur/Champigny pour les usagers caudaciens notamment.

Le caractère rural de notre territoire laisse une forte place aux espaces verts. Dans le cadre de leur protection, nous avons signé la charte de l'Arc Boisé qui se propose sur 5 ans d'engager des actions sur ce massif forestier de 3000 hectares répartis sur 3 départements et qui, pour notre commune, concerne la Forêt Notre Dame aménagée pour les promenades familiales et les activités physiques.

La liaison de ces différents espaces naturels a conduit la Municipalité à élaborer un schéma des liaisons douces dont la réalisation va demander des partenariats. Enfin, nous poursuivons la mise en valeur de notre patrimoine local avec la réhabilitation de la fontaine, lavoir, construits en 1873 dont l'entretien de l'espace est confié au C.A.T. des amis de l'atelier.

Notre programme de rénovation des voiries, avec pour certaines la participation de la Communauté d'Agglomération, a permis en 2010 des interventions sur l'Avenue du Maréchal Mortier, la rue du Maine et l'avenue des Bordes à laquelle s'ajoute l'aménagement de circulations piétonnes et

l'installation d'un nouvel éclairage public rues Pierre de Coubertin et Jean Racine. Un nouveau mobilier urbain a été implanté avec notamment de nouveaux abris bus et la mise aux normes des accès au bus pour les personnes à mobilité réduite.

Permettez-moi aussi, de souligner le démarrage des travaux de rénovation d'équipements scolaires et sportifs dans le cadre du contrat régional avec le gymnase Pierre de Coubertin et l'école élémentaire P. Kergomard. Ces rénovations sont conçues pour améliorer le confort de leurs utilisateurs mais aussi pour générer des économies d'énergie.

2011 verra dans le cadre de ce contrat, la construction de nouveaux vestiaires au stade Léo Lagrange, le renforcement de notre réseau d'alimentation en eau potable dans le cadre du Syndicat intercommunal et pour le quartier du Bois des Friches, le réaménagement des bassins avec la Communauté d'Agglomération comme maître d'ouvrage. D'autre part, avec le Conseil général du Val de Marne, nous allons réaménager le carrefour du RD4 au niveau du Chemin des Marmousets et de la rue de l'Avenir.

Voici 10 ans, je présentais pour la première fois mes vœux et ceux du Conseil Municipal aux acteurs de la vie locale.

Rassurez-vous, je vous épargnerais la lecture d'un long bilan qui illustrerait l'évolution de la qualité du vivre ensemble à La Queue en Brie.

Cependant, permettez-moi d'insister sur un point ; celui de l'éducation, celui de l'école.

Nous avons la conviction qu'il faut mettre tout en œuvre pour la réussite scolaire de nos enfants par une éducation publique de qualité et laïque.

Nous en avons fait une priorité de notre gestion en concertation avec la communauté scolaire.

C'est ainsi que nous avons reconstruit, rénové, équipé, entretenu nos écoles, remis aux normes les installations, réaménagé tous les restaurants scolaires et adhéré au service public de restauration le SIRESCO ; nous prenons en charge l'éducation musicale et l'éducation physique des élèves de l'école élémentaire, avons élargi les horaires des garderies du soir. Nous avons facilité les inscriptions et les paiements avec notamment le paiement en ligne.

Nous avons, avec les parents d'élèves, été d'une vigilance particulièrement efficace pour éviter les fermetures et demander des ouvertures de classe.

L'école c'est aussi le collège, le collège Jean Moulin où le Conseil Général a entrepris d'importants investissements de modernisation.

L'école c'est aussi le lycée, le lycée Champlain dont la Région Ile de France vient de financer la reconstruction.

Vous le voyez, un fait est certain : les collectivités locales assurent, avec dynamisme et responsabilité, leurs compétences en matière d'éducation pour offrir les meilleures conditions d'enseignement aux élèves et au corps enseignant.

Tous ces efforts devraient être soutenus par l'Etat.

Je regrette dès lors de constater que la politique de l'Education Nationale s'inscrit, au cours de ces dernières années, dans le sens de suppression massive de postes d'enseignants et que les conditions de formation des maîtres se dégradent fortement. 16.000 nouvelles suppressions de postes à la rentrée prochaine dont près de 600 dans l'Académie de Créteil.

L'avenir de la jeunesse nous préoccupe tous, c'est un enjeu majeur pour l'ensemble de notre société ; la réussite scolaire est un facteur essentiel pour la cohésion sociale et pour l'avenir de la nation.

Nous entendons donc continuer d'exiger de l'Etat le meilleur pour notre jeunesse et en particulier un service public d'éducation nationale bénéficiant de tous les moyens pour réussir ses missions.

Nous nous associerons à toutes les actions utiles qui iront dans ce sens.

Pour conclure, je voudrais exprimer le vœu, partagé par tous les caudaciens, d'un accès au haut débit numérique pour tous.

J'ai eu l'occasion, voici quelques jours, de rappeler à des résidents de la Pierre Lais l'historique de l'ADSL sur le territoire communal depuis le début des années 2000, les actions entreprises auprès de l'opérateur France-Telecom et la situation actuelle avec le déploiement de la fibre optique en substitution du fil de cuivre du téléphone.

Il faut savoir que de nombreux habitants se trouvent éloignés du centre téléphonique et n'obtiennent qu'un faible débit et souvent instable.

Bref, aujourd'hui, la grande majorité des caudaciens n'a pas accès au très haut débit et se trouve pénalisée, qu'ils soient simples utilisateurs ou professionnels à domicile.

A ce jour, le plan de couverture de la fibre sur le Val de Marne à l'horizon 2015 concerne 40 communes sur 47. Il exclut les petites communes du Plateau Briard et 3 autres communes : Ormesson, Noisieu et La Queue en Brie.

Si ce plan devait être confirmé, nous assisterions en Val de Marne et dans la communauté d'agglomération à une fracture numérique insupportable à notre époque.

Cette injustice va conduire la Municipalité à mener un nouveau combat : celui du très haut débit pour tous à La Queue en Brie et à solliciter le soutien des élus des collectivités locales et des caudaciens pour y parvenir dans les meilleurs délais.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, vous le voyez, la gestion d'une commune est complexe. Elle sollicite l'engagement citoyen des élus en permanence mais elle reste passionnante lorsque l'on s'assigne le but de servir ses concitoyens et de défendre ses convictions.

C'est le cap que je me suis fixé avec les élus qui m'entourent.

Mais ceux qui font vivre la ville ce sont celles et ceux qui l'anime.

Je voudrais donc saluer les associations et leurs animateurs bénévoles, les enseignants de nos écoles, le personnel communal, les services publics, les commerçants, les corps constitués, les artisans et professions libérales, les entrepreneurs caudaciens et toutes les entreprises et maîtres d'œuvre qui travaillent pour la commune et je voudrais vous dire à tous, combien nous apprécions votre engagement dans les diverses responsabilités que vous exercez.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, avant de profiter ensemble de cette soirée amicale et conviviale, je veux vous remercier très sincèrement pour votre attention et vous dire à nouveau, à vous-même, à vos proches, à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers : « Bonne et heureuse année 2011 à La Queue en Brie ».

14 janvier 2011